

# REFORME DE LA DEB ET LA TVA INTRACOMMUNAUTAIRE 2022



## PARTICIPANT(S) :

Administratif, Assistant(e) service juridique, Commercial(e), Dirigeant, Créateur ou Repreneur d'entreprise

## ORGANISATION :

**Durée :** 7 heures

**Lieux :** Campus du lac ou Campus de Libourne ou Distanciel

## INTERVENANT(S) :

Formateur spécialisé sur les techniques administratives et commerciales de l'import-export.

## VALIDATION DE LA FORMATION :

L'intervenant mesurera, tout au long de la formation, l'acquisition des connaissances des participants à travers la mise en place de situation in situ.

Délivrance d'une attestation de formation conforme à la législation en vigueur.

Un support de cours sera remis à chaque participant.

### CAMPUS DU LAC

N° SIRET 410 581 102 00010

Code APE-NAF 8542Z

N° Existence 7233 042 4333

### Site de Bordeaux

10 rue René Cassin - CS 31996 -

33071 Bordeaux Cedex

Tél. 05 56 79 52 00

campus@formation-lac.com

### Site de Libourne

7 Bis rue Max Linder

33504 Libourne Cedex

Tél. : 05 57 25 40 66

campus@formation-lac.com

## OBJECTIFS

### **Nature de l'action : Acquisition de compétences**

- Conforter son aisance et son expérience en matière de déclarations intracommunautaire (DEB) et internationale
- Savoir réagir face aux nouvelles obligations en matière de facturation, TVA et déclaration.
- Respecter le formalisme de la facturation internationale et connaître les documents / preuves à tenir à l'appui de la comptabilité
- Ventiler correctement les opérations sur ses déclarations CA
- Maîtriser les règles de territorialité de la TVA

## MÉTHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

Apports théoriques et travaux pratiques tenant compte des problématiques des participants par un professionnel.  
Partage collectif des expériences et des connaissances.

## CONTENU DU PROGRAMME

### **Intégrer les processus de vente intracommunautaire et à l'international**

- Définir votre processus client dans votre organisation
- Analyser votre démarche en fonction de votre structure et le formalisme de la facturation à l'international (intra et extracommunautaire)

### **Régime de TVA intracommunautaire et obligations déclaration**

- Identification des territoires avec lesquels vous êtes en lien
- Règle des triangulaires : le droit commun / les mesures de simplification

### **Obligations déclaratives**

- Déclaration d'échanges de biens
- Déclaration CA : le cadre A de la CA3
- Registres fiscaux. Les mentions sur les factures

### **Déclaration d'Échanges de Biens**

- Acquisitions intracommunautaires.
- Livraisons intracommunautaires.
- Vraies et fausses triangulaires
- Importations en France, importations dans un autre État membre.
- Exportations.
- Achat et vente en franchise de TVA / autoliquidation.

### **L'intégration des incoterms dans l'organisation des flux**

- Obligations en fonction de sa position
- Règles d'opacité
- Repérer les personnes références en cas de manque d'information
- Réaliser une check-list, afin d'automatiser les tâches

### **La fraude, type « Carrousel » Explications, Sanctions**

- S'en prémunir

### **Durcissement des conditions de vente en exonération de TVA**

- Nouveaux règlements modifiant la directive 2006/112/CE au 01/01/2020.